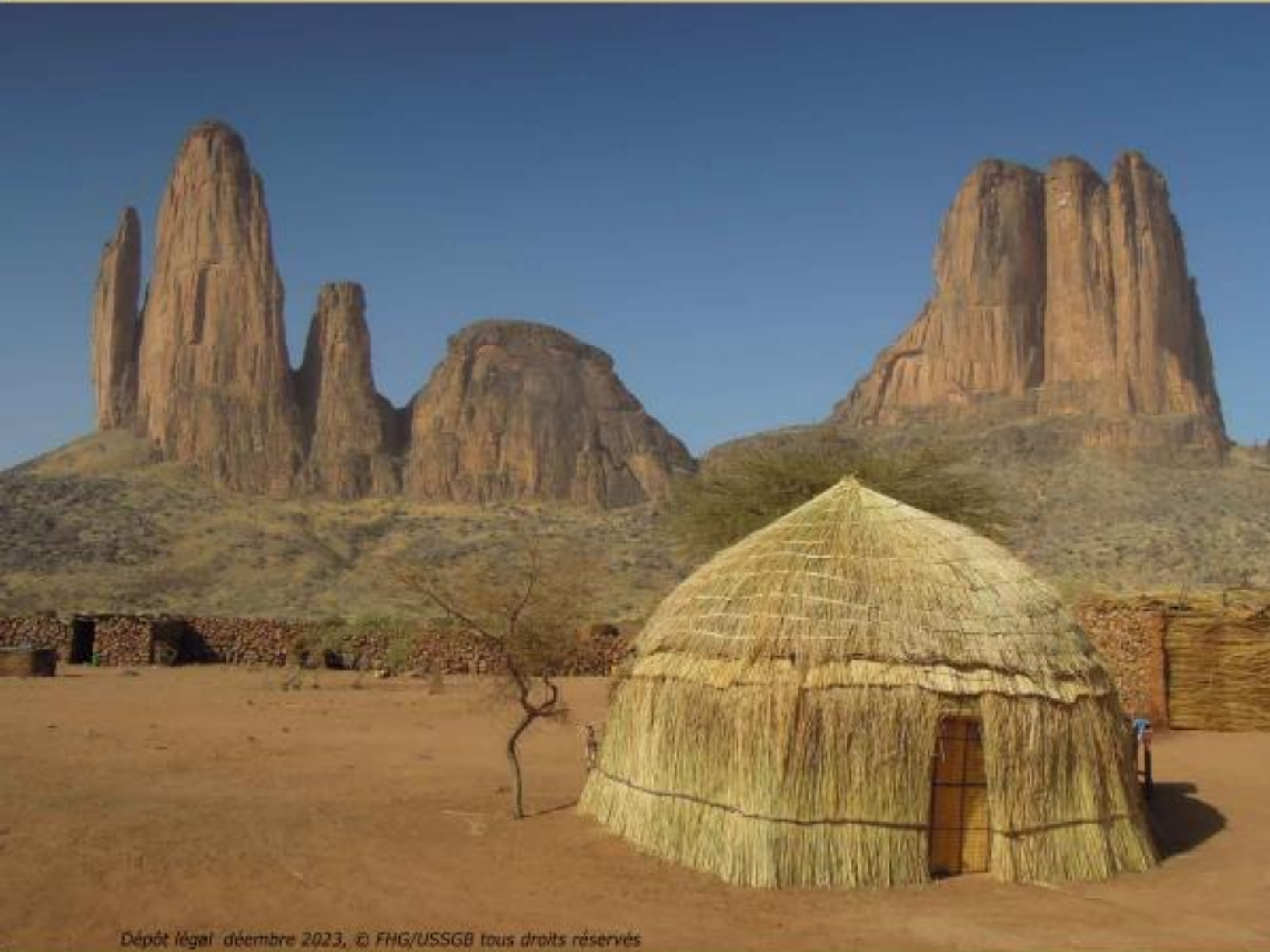


Décembre 2023, No.8

ISSN 1987-1090

Revue

Hommes - Peuplements - Environnements



Dépôt légal décembre 2023, © FHG/USSGB tous droits réservés

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG)

Revue HOPE

Hommes – Peuplements – Environnements

Revue Scientifique de la Faculté d’Histoire et de Géographie, Université
des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, FHG/USSGB
Campus Universitaire de Badalabougou, Bamako, Mali

Numéros 8, Décembre 2023

Dépôt légal Décembre 2023

© FHG/USSGB

Tous droits réservés

Maquette et mise en page : Dr. Souleymane S. TRAORE

ISSN : 1987-1090

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Pr. Abdou BALLO

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Siaka BALLO

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Siaka FANE

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Mamy SOUMARE

Professeur titulaire des Universités, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Pr Aboubacar BENGALY

Professeur titulaire des Universités, Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR-IFRA)

- Pr Balla DIARRA

Professeur titulaire des Universités, Ecole Nationale d'Administration du Mali (ENA)

- Pr. Samba DIALLO

Professeur titulaire des Universités

- Pr. Famagan Oulé KONATE

Professeur titulaire des Universités

- Pr. Soumaïla SANOGO

Professeur titulaire des Universités

- Pr. Diama CISSOUMA, TOGOLA

Professeur titulaire des Universités

- Dr. Cheick Hamalla DIAKITE

Directeur de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Dr. Kalifa B. TRAORE

Directeur de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Dr. Baba COULIBALY

Maître de Recherche, Institut des Sciences Humaines, Bamako, Mali

- Dr. Alassane Ba

Maître de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Dr. Daouda KEITA

Maître de Conférences, Musée National du Mali, Bamako, Mali

- Dr. N'dji dit Jacques DEMBELE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Hamadoun TRAORE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Hamidou DIAWARA

Maître de Conférences, Hydrométéorologue, Expert Formateur au Centre Régional Agrhyet (CRA), Niamey, Niger

- Dr. Moussa dit Martin TESSOUGUE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr Fatoumata MAIGA

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Kadiatou COULIBALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. El Haj Ousmane BORE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Fatoumata COULIBALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Mamadou KOUMARE

Maître de Conférences Rectorat, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Abdoukadi O. TOURE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Souleymane S. TRAORE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Adrien LAMMOGLIA

Maître de Conférences, Université Paul Valéry de Montpellier III, France

- Dr. Matthieu PERROCHE

Maître de Conférences, Université Paul Valéry de Montpellier III, France

- Dr. Boundia Alexandre THIOMBIANO

Maître de Conférences, Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

- Dr. Amidou TOUNGARA

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Souleymane BENGALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Sidi DEMBELE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Ismaïla N'DIAYE

Maître-Assistant, Université des Sciences Techniques et Technologiques de Gestion de Bamako, Mali

- Dr Marguerite KASSOGUE

Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Bruno SANOGO

Cellule de Planification et de statistiques du secteur, Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'investissement Privé (CPS/SICAEPPIP)

SECRETARIAT DE REDACTION

Dr. Souleymane S. TRAORE, DER Géographie, FHG/USSGB

Dr. Souleymane BENGALY, DER Géographie, FHG/USSGB

Contact : revuehopefhg@gmail.com

EDITORIAL

La création de la revue Hommes-Peuplements-Environnement « HOPE » résulte de l'engagement scientifique de la Faculté d'Histoire et de Géographie de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. La revue HOPE est une revue d'Histoire et de Géographie à parution biannuelle mais peut publier des numéros spéciaux. Elle publie les articles dans les domaines liés à l'Histoire (archéologie, histoire ancienne, préhistoire, histoire contemporaine...) et à la Géographie (géographie physique, géographie environnementale, géographie humaine et économique, géomatique etc.). Les textes doivent respecter les disciplines couvertes par la revue et se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les articles soumis à la revue HOPE sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication. La revue HOPE ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES/LSH-SNA et Sciences de l'ingénieur) adoptées par les CTS : LSH, SNA et Sciences de l'Ingénieur, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des Comités Consultatifs interafricains (CCI).

Le Doyen

Pr. Abdou BALLO



RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Ce guide a pour objectif de faciliter la présentation d'un manuscrit par l'auteur et de s'assurer qu'il se conforme aux règles.

1. DIRECTIVES GÉNÉRALES

1.1 L'orthographe et la syntaxe

Les articles doivent être rédigés conformément aux règles courantes d'orthographe et de syntaxe. Une relecture attentive est donc exigée de la part des auteurs avant soumission. Il faut souligner que pour ce motif relativement élémentaire, un article qui ne respecterait pas les règles élémentaires d'écriture pourra être refusé.

1.2 Dactylographie

Écrit à interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm de format lettre ou A4, l'article doit être soumis en fichier Word et en caractères Times New Roman. L'article ne doit pas excéder 15 pages, illustrations incluses et doit suivre le modèle ci-après:

Titre:

Auteurs:

Institutions:

Emails:

La page-titre doit renfermer toutes les informations nécessaires pour identifier le ou les auteurs de l'article.

1.3 Page des résumés

Elle est réservée aux résumés en français 300 mots maximum) ainsi qu'aux mots-clés (cinq).

Le résumé doit se présenter ainsi qu'il suit : une phrase pour introduire le sujet, le contexte et éventuellement la problématique, une phrase pour préciser la méthodologie utilisée, une phrase pour s'arrêter sur les résultats majeurs de la recherche, une phrase de plus pour apporter des informations supplémentaires si besoin et enfin une phrase pour discuter les résultats obtenus et ouvrir vers d'autres perspectives.

1.4 Remerciements

S'il y a lieu, les remerciements seront sur une page distincte placée à la fin de l'article.

1.5 Divisions du texte

La division entre les parties du texte suit une hiérarchisation fondée sur l'utilisation des capitales. Les divisions sont justifiées à gauche et adoptent le modèle suivant :

Premier degré (capitales et gras) : Introduction, les principaux titres dans le texte et la conclusion
Deuxième degré (capitales et léger) : les sous-titres dans le texte

Troisième degré (capitale et léger) : les sous-titres dans le texte

NB : les auteurs doivent se limiter si possible aux titres et aux sous-titres. Ils doivent éviter les sous-titres de troisième degré à moins qu'ils le justifient.

1.6 Le format de l'article

L'article doit être présenté au format **IMRAD** : Introduction, matériels et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion. **L'introduction** doit comprendre 5 éléments : la définition des concepts, le contexte, la revue de la littérature, la problématique et l'annonce de l'approche. **Les matériels et méthodes** doivent présenter, la zone d'études, les données utilisées, les méthodes de collecte et de traitement des données. **Les résultats** présentent ce que contiennent les données présentées sous forme de tableau de graphique, et de cartes et commentées. **La discussion** présente le travail qui a été effectué dans le vaste champ des connaissances du domaine. Elle comparera les résultats avec les travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment. **La conclusion** va reprendre ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique, et constatera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas et faire des perspectives.

2. CITATIONS ET RÉFÉRENCES

Les citations doivent toujours être placées entre des guillemets français (« citation », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant) ou anglais ("quotation" sans espace intérieur) selon la langue du manuscrit et ce, indépendamment de la langue de la citation. Les citations de plus de cinq lignes sont composées en retrait par rapport au corps du texte, sans guillemets. La référence suit immédiatement le guillemet indiquant la fin de la citation mais avant le point de terminaison de la phrase. Elle comporte le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, le tout entre parenthèses. Voir l'exemple ci-dessous : « La valeur d'un homme se

résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination » (Soumahoro, 2014). Dans le cas des références sans citation, l'usage varie : La valeur d'un homme se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination (Soumahoro, 2014). Selon Soumahoro (2014), la valeur d'un homme se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination.

2.1 Notes et appels de notes

Les auteurs sont invités à éviter l'emploi des notes. Si ce procédé est indispensable, l'appel de chaque note se fera dans le texte à l'aide d'un chiffre arabe en position supérieure (exposant) placé idéalement à la fin de la phrase, avant le point (par exemple⁶).

Dans la version du texte destinée à la rédaction, l'auteur place les notes en bas de page. Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur d'un même chapitre ou d'un même article. L'appel de note précède toujours le signe de ponctuation et le guillemet dans une citation placée dans le texte, et précède le signe de ponctuation dans une citation en retrait.

Exemple : « Les hommes sont des mortels¹. » Les hommes « sont des mortels¹ ». Ou encore : Les hommes sont des mortels¹. Les notes sont regroupées à la fin du manuscrit avant la bibliographie. En aucun cas les notes ne doivent servir à donner une référence bibliographique qu'il est possible d'indiquer directement dans le texte.

2.2 Références

Les références sont regroupées après le texte. Elles seront présentées selon les normes suivantes :

Livre : Nom [en majuscule], Prénom [initiale suivie d'un point], Année. *Titre de l'ouvrage*, ville, éditeur.

Chapitre d'un ouvrage collectif : NOM, Prénom., Année. Titre du chapitre, dans Nom du directeur de l'ouvrage (sans majuscules), Initiale du prénom et point, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur, nombre de pages (p. xx-yy.).

Article : Nom [en majuscule], Prénom [initiale suivie d'un point], Année. « Titre de l'article », *Nom de la revue*, vol., n°, numéro des pages (p. xx-yy.).

Sources sur Internet : Indiquer au minimum le nom du site, [En ligne] adresse URL, date de mise en ligne et date de consultation.

Livre (un auteur)

George, P., (1990). *Le métier de géographe : un demi-siècle de géographie*, Paris, Armand Colin.

Livre (deux auteurs)

George, P., et Tricard, J., (1954). *L'Europe centrale*, Paris, Presses universitaires de France.

Livre (plus de deux auteurs)

DE Rosnay, J., Auteur2, Auteur3 (1996.) *La plus belle histoire du monde – Les secrets de nos origines*, Paris, Éditions du Seuil.

Ouvrage collectif

Collectif, (1989). *La ville et le fleuve*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Actes du 112^e Congrès national des Sociétés savantes.

Publication gouvernementale

Canada, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald), *Rapport*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1985, 3 volumes.

Thèse

Soumahoro, M., (2003). *Activité humaine et développement durable dans la région montagneuse de l'ouest de la Côte d'Ivoire : le cas du pays Toura*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Département de géographie.

Article provenant d'un périodique

Soumahoro, M., (2009). « Des discours aux pratiques du développement en Afrique : une réflexion sur la problématique du développement local dans le milieu rural Toura (Côte d'Ivoire) » *Africa Development*, Vol. XXXIV, No.1, pp. 125-145.

Article dans un ouvrage collectif

Singo, Douo Geneviève., 2007. « L'ingérence des hommes dans les affaires de femmes : rapport conflictuel ou rapport de complémentarité ? » dans Bearth Thomas (dir.), *Dynamique du Genre : le cas toura (Côte d'Ivoire)*, Éditions livres Sud EDILIS, pp. 219-236.

Article (Référence électronique)

Raoul Étongué Mayer et Moustapha Soumahoro, « Espaces urbains africains sub-sahariens, changements et conflits spatiaux », *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne],

document 1, URL : <http://www3.laurentian.ca/rcgt-cjtg/>, mis en ligne le 15 mai 2014, consulté le 25 mai 2014.

Référence à un site Internet

Statistique Canada, (2014). *Année mondiale de la statistique 2013* [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/>, consulté le 23 avril 2014.

2.3 Tableaux et figures

Les tableaux, graphiques et figures doivent être faits dans des formats simples et standards et être regroupés dans un fichier qui sera transmis à la rédaction en même temps que le texte. L'auteur doit identifier clairement les lieux d'insertion des tableaux et graphiques à l'intérieur du texte (insérer tableau 1 ici ; insérer tableau 2 ici) si cela s'avère nécessaire. Les tableaux, graphiques et figures doivent être identifiés et numérotés en chiffres arabes et présentés clairement avec un titre précis et concis. Les renvois dans le texte se font entre parenthèses à la fin de la phrase (tableau 1). Les références aux figures dans le texte sont placées entre parenthèses à la fin de la phrase (figure 1). Afin de faciliter leur reproduction, les photographies soumises doivent être de bonne qualité. Les références à ces documents sont placées entre parenthèses à la fin de la phrase (photo 1). Il est vivement souhaité de transmettre les fichiers informatiques ayant servi à construire les figures et graphiques dans le format original au logiciel qui a servi à construire le fichier (ex.: Excel, MapInfo, Arcview, Illustrator, etc.).

2.4 Le format des images

Les auteurs doivent bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à une lisibilité pauvre, ce qui réduirait énormément la qualité de votre travail et pourrait être une cause de rejet de l'illustration. Lorsqu'il s'agit d'une image que l'auteur insère dans un document Word prévue dans le corps de l'article, elle devrait faire un minimum de 1 000 pixels de large. Par contre, pour ce qui concerne un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2 500 et 3 500 pixels. Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale. En effet, il faudra s'assurer

notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées. Le format JPEG ou PNG est vivement conseillé.

3. QUELQUES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

3.1 Signes de ponctuation et espacements

Il faut absolument éviter de placer un espace fin avant les signes de ponctuation (point, virgule, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation, trait d'union, barre oblique), sauf pour le deux-points, le tiret long, la parenthèse ouvrante, le crochet ouvrant et le guillemet ouvrant. On laisse un espacement après les signes de ponctuation, à l'exception du trait-d'union, de la barre oblique, de la parenthèse, du crochet ouvrants et de l'apostrophe.

3.2 Les nombres

Les nombres de un à neuf inclus s'écrivent en lettres tandis que les nombres à partir de 10 s'écrivent en chiffres. Toutefois, les nombres des deux catégories s'écrivent tous en chiffres lorsqu'ils se trouvent dans une même phrase.

3.3 Quelques règles à observer

Espacement et virgule

À l'exception des nombres inférieurs à 10 000 (9999), il faut mettre un espace fin entre les groupes de trois chiffres (15 2014). Lorsqu'il y a des décimales, il faut mettre une virgule (1,5).

Mesures et échelles

Les mesures utilisent le système métrique international. Il faut donc éviter si nécessaire de fournir les mesures en pied ou pouce. On place l'abréviation sans mettre de point après un chiffre sans espace entre les deux (2014km ; 1,5m ; 3cm ; 10mm). Quant aux échelles numériques, elles s'écrivent de la manière suivante : 1/25 000 ou 1 :25 000.

Pourcentages et chiffres romains

Les nombres exprimant des pourcentages s'écrivent toujours en chiffres et utilisent le symbole % sans espace fine (15% ; 1,5%). Cette règle s'applique également pour mille (‰). Les chiffres romains servent à qualifier les chapitres, les manifestations périodiques et les siècles. Pour les dates, il faudra les écrire de la manière suivante : XX^e et non XXI^{ème}, 17^e et non 17^{ème}, 1^{er} et 1^{er}, 1^{re} et non 1^{ère}.

Mots étrangers et les noms des personnes

Tout mot étranger utilisé dans un article doit être en italique. Il importe que les prénoms soient écrits au complet (Moustapha Soumahoro et non M. Soumahoro) aussi dans la bibliographie que dans les notes de bas de page.

3.3 Les abréviations

Pour la clarté et une facilité de lecture et de compréhension du texte, il faut éviter de les utiliser, sauf entre parenthèses dans le texte, ou s'il s'agit des abréviations conventionnelles courantes dans la bibliographie et les notes.

3.4 Numéros et sigles

Le mot numéro s'abrège en n° au singulier et non au pluriel, sans points abrégatifs, lorsqu'il est immédiatement précédé du nom qu'il qualifie et suivi d'un nombre écrit en chiffres. Pour les sigles, la tendance actuelle qui s'impose veut qu'ils s'écrivent en capitales sans points abrégatifs (ONU ; FMI ; FAO) et non séparées par un espace. Lorsqu'on a un sigle qui est à sa première mention dans un texte, il doit être placé entre parenthèses après sa signification longue. Par exemple, le Contact Interculturel Francophone de Sudbury (CIFS). Par la suite, on pourra utiliser le sigle dans tout le texte. Lorsque le sigle peut se prononcer, devenant donc un acronyme, on peut l'écrire en bas de casse avec une capitale initiale et même sans capitale initiale. Exemple : Unesco, Onuci

3.5 Capitale ou bas de casse ?

- Bas de casse au générique s'il est suivi d'un nom propre, capitale s'il est suivi d'un nom commun (le musée de l'Ontario, l'Académie des sciences de la mer).
- Bas de casse au générique s'il est suivi d'un spécifique (le ministère du Plan, la rivière Bleue).
- Capitale à l'adjectif s'il est placé avant le spécifique, bas de casse s'il est après (le Bon Moment, les Temps jadis).
- La raison sociale élimine toutes les règles (l'Université Laurentienne, la Banque Royale du Canada, la Confédération des syndicats nationaux).

Points cardinaux

Les points cardinaux prennent toujours la capitale lorsqu'ils désignent une région, une étendue de territoire (les relations entre le Nord et le Sud, le Nord de l'Ontario) ou l'orientation (les relations du Nord au Sud, une ville située au Sud-Est de l'Ontario).

Peuples et habitants

On met la capitale aux noms de races, de peuples et d'habitants (les Noirs, les Ontariens, les Sudburois). Les adjectifs de peuples, d'habitants, de races et de langues prennent le bas de casse et le trait d'union au besoin (la littérature française, la politique allemande, il parle français).

4. CONDITIONS ET FRAIS DE PUBLICATION

La revue HOPE reçoit en continue les contributions et paraît deux fois dans l'année : Juin et Décembre, mais peut faire des numéros spéciaux. Les textes reçus sont soumis à une double instruction. L'ordre de publication dépend du dépôt du texte, du retour de l'instruction, de la prise en charge des corrections et des lignes directrices de la revue. Des frais d'instruction de 10 000 F.CFA doivent être payés dès notification de l'accusée de réception du texte proposé. Les frais de publication de 30 000 F.CFA doit être payé après l'acceptation du texte.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

SOMMAIRE

	Pages
Fatoumata COULIBALY Les regroupements de femmes (Tékèrèni) : un espace d’émancipation économique « par excellence »	1-12
Sidiki TRAORE A l’écart de l’école, une analyse de l’accessibilité géographique appliquée à deux territoires contrastés du Mali : Bla et Yelimané	13-27
Fatoumata MAIGA Modes de gestion des gravats dans la Commune VI du district de Bamako, Mali	28-43
Mahamadou SIMAGA, Rokia SANOGO, Baye DIAKITE Tradithérapie des Traumatismes Physiques dans la Commune de Souba à Ségou, Mali	44-59
Bourahima OUEDRAOGO, Boubacar dit Dèdè TRAORE, Nafogo COULIBALY Reconstitution d’un Processus de Reduction du Minerai de Fer dans le Mandé (Mali)	60-74
Dabéré DEMBELE, Fatogoma BAMBA, Djibrilla MOUSSA Estimation d’un seuil d’alerte de risque d’inondation hydrologique en Commune IV du District de Bamako	75-85